

Comment vérifier l'usure de vos pneus ?



Une question que se pose tous les automobilistes, il y a différents moyens simples pour répondre à cette question, par exemple:

Les pneus Michelin présentent sur le haut des flancs, des marquages en forme de Bibendum indiquant l'emplacement des témoins d'usure.

Pour Continental les témoins d'usure sont signalés par un marquage nommé « twi » sur le haut des flancs

Il s'agit de petites bosses au fond des sillons ou des sculptures. Lorsque la hauteur de gomme restante arrive au niveau de cette bosse soit 1,6 mm, le pneu a atteint sa limite légale d'utilisation et doit être changé. Au delà de cette limite, vous êtes en infraction.

Mais attention, même avec plus de 1,6 mm de sculpture restante, les utilisateurs devront toujours adapter leur vitesse et leur style de conduite aux conditions de roulage qu'ils rencontrent, sur sol mouillé par exemple.

Dans certains cas, l'utilisateur peut être amené à changer ses pneus avant la limite légale, s'il estime que les performances de ses pneus ne sont plus adaptées à son type d'usage.

En ce qui concerne les pneus hiver, selon la marque, un marquage en forme de flocon sur le flanc du pneu indique l'emplacement de témoins d'usure complémentaires « hiver ». Leur hauteur est de 4 mm. Pour garder une adhérence optimale sur la neige, au freinage

comme en motricité, il est conseillé de changer ses pneus hiver lorsque ces témoins sont atteints.

D'autres critères doivent vous engager à faire l'achat de pneus neufs, il est nécessaire de les remplacer :

- * Si après crevaison, le "pro" détecte une détérioration non réparable.*
- * Si vos pneus ne sont pas conformes aux préconisations d'équipement du véhicule ou à la réglementation (à vérifier lors de l'achat d'une voiture d'occasion).*
- * S'ils présentent une usure anormale localisée.*
- * S'ils portent des signes de vieillissement (craquelures).*
- * S'ils présentent des coupures ou déformations nuisibles à la sécurité.*

